

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Toutes les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : M413 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Zouinka Ahmed

Date de naissance :

21/05/1967

Adresse :

05 Rue qhart-Fam Tifanri - Casablanca

Tél. : 06 663 814 126 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/11/2021

Age :

Nom et prénom du malade :

Zouinka

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Conjoint

Nature de la maladie :

Affect

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CBSA

Le : 28/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Zouinka

250 + 447,60

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/11/2021	Actes	03	250,00	Docteur Rachid ZHIRT NEUROCHIRURGIEN-NEUROLOGUE 80, Av. Lalla Yacout CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Rachid ZHIRI

NEUROCHIRURGIEN
NEUROLOGUE

Spécialiste Diplômé de la Faculté
de Médecine ALLOGRAPHIE

, Avenue Lalla Yacout - CASABLANCA
Tél. : 05.22.31.89.72 / 05.22.31.78.18

الدكتور رشيد الزهيري

خريج كلية الطب بباريز

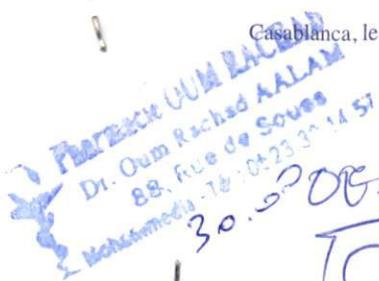
جراحة الرأس والدماغ والعمود الفقري
اختصاصي في أمراض الأعصاب والدماغ
التخطيط الكهربائي للدماغ

شارع للا بيقوت - الدار البيضاء

الهاتف : 05.22.34.78.18 / 05.22.31.89.72

Casablanca, le

13/12/2021



S.V

TC (1)

S.V

trans 6^a
25.07.2021

TC 2^a
S.V

trans 6^a
25.07.2021



S.V

Oum
Rachid

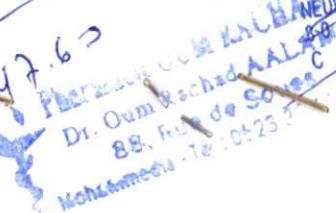
Dr.
ZIRI
2021

3x28.8^a

Transfert
Rachid ZIRI
S.V

Docteur Rachid ZIRI
NEUROCHIRURGIEN-NEUROLOGUE
88, AV. Lalla Yacout
CASABLANCA

447.6^a



UT. AV.:

LOT N°:

1303614

28

P.P.V

→ 28,80

Ponstyl® 500 mg

20 comprimés



6 118000 250647

UT. AV.: 08 2024

28

P.P.V

→ 28,80

LOT N°: FM7259

Ponstyl® 500 mg

20 comprimés



6 118000 250647

UT. AV.: 08 2024

28

P.P.V

→ 28,80

LOT N°: FM7259

Ponstyl® 500 mg

20 comprimés



250647

DI-INDO® 100 mg

10 suppositoires



6 118000 031338

Di-INDO® 100 mg 10 suppositoires

PPV 60DH40 EXP 05/2024
LOT 13013 2

Di-INDO® 100 mg 10 suppositoires

PPV 60DH40 EXP 05/2024
LOT 14067 1

Di-INDO® 100 mg

10 suppositoires



6 118000 031338

Di-INDO® 100 mg 10 suppositoires

PPV 60DH40 EXP 05/2024
LOT 13013 2

PPV: 25DH00

PER: 02/26

LOT: K546

Tramal® 50 mg

Chlorhydrate de tramadol

10 gélules

6 118000 040804

PPV: 25DH00

PER: 05/26

LOT: K1416

Tramal® 50 mg

Chlorhydrate de tramadol

10 gélules

6 118000 040804

PPV: 25DH00

PER: 05/26

LOT: K1416

Tramal® 50

Chlorhydrate de tramadol

10 gélules

6 118000 040804"

PPV: 25DH00

PER: 05/26

LOT: K1416

PPV: 25DH00

PER: 05/26

LOT: K1416

PPV: 25DH00

PER: 05/26

LOT: K1416

Di-INDO® 100 mg

10 suppositoires

6 118000 031338